Faux livret. — Lundi vers midi, Jean-Baptiste Trichot, âgé de 32 ans, né à Dunechaux (Nord), tailleur d'habits, venait au bureau de police pour solliciter un secours. Il présentait un livret à son nom, portant le cachet de la mairie de Pontoise et le cachet du commissariat de Bernay. Au premier examen on reconnut que ces cachets étaient faux et Trichot avoua aussitôt qu'il les avait imités tant bien que mal, à la main. Ce malheureux est marié, père de deux enfants, depuis longtemps sans domicile fixe et ne vivant que de mendicité. Il a été mis en arrestation.

La fraude. — Dimanche, à l'arrivée du train de 7 heures du soir, venant de Belgique, les douaniers ont arrêté le sieur Léon Callens, âgé de 25 ans, ouvrier de fabrique, né et domicilié à Mouscron. Il avait sur lui cinq livres de café vert et une boîte contenant 50 allumettes de provenance belge.

— La nuit de samedi, la brigade ambulante a capturé deux bâteleurs d'une quinzaine d'années : Edmond Créteur et Jules Vercaudt, de Tourcoing, porteurs de diverses marchandises de contrebande. Tous trois ont été conduits à Lille.

Extradés. — Augustin Daës, âgé de 23 ans, né à Rumpst (Belgique), ouvrier de fabrique, poursuivi par le parquet d'Anvers; Verleeteem Jules, âgé de 27 ans, né à Bruxelles, employé de commerce, poursuivi par le parquet de Bruxelles pour abus de confiance. Tous deux ont été arrêtés à Lille et remis, lundi après-midi, à Mont-à-Leux, à la gendarmerie belge.

Les expulsés. — En même temps que les extradés ci-dessus, 19 expulsés ont été conduits à la frontière, entre autres Léopold Devoet, âgé de 27 ans, cordonnier, né à Roubaix d'un père Belge, et condamné en 1883, par la Cour d'assises de la Somme, à 5 ans pour incendie ; un tailleur, condamné pour vagabondage à Lyon, Besançon et Montargis ;

Un jockey, âgé de 25 ans, condamné à 13 mois à Paris pour filouterie ; deux terrassiers condamnés ce mois-ci à St-Pol, à 8 jours pour mendicité en réunion. Les autres, ayant subi des peines de 15 jours à 6 mois, sortaient des prisons de Senlis, Rouen, Douai et Lille.

LILLE

M. et Mme Vel-Durand et leurs enfants, accompagnés de leurs domestiques, sont arrivés à Lille, lundi, à midi 03. Personne ne s'était porté à leur rencontre, M. Vel-Durand étant en fonctions depuis jeudi. Le nouveau préfet du Nord et sa famille sont montés à leur sortie de la gare dans un break qui les a conduits à la préfecture.

La date à laqueile auront lieu les réceptions officielles n'est pas encore fixée.

Les radicaux du département du Nord ont, à l'occasion de son départ, offert un banquet, à l'*Hôtel de l'Europe*, à M. Saisset-Schneider.

C'est M. Delaporte de la Madeleine un des chefs du parti radical, qui présidait. Autour de lui avaient pris place MM. Moreau, Dron et Evrard Eliez, députés, Carron et Desmazières, conseillers généraux, Chas, maire d'Armentières, Barbe, ex-conseiller d'arrondissement, Claude, rédacteur en chef du *Réveil du Nord*, Courmont, conseiller d'arrondissement.

MM. Claeys, sénateur, Pierre Legrand, Maxime Lecomte, Dubois, Werquin, Sirot et Trannin, députés, s'étaient excusés sous des prétextes divers.

Le citoyen Delaporte a ouvert la série des toasts. MM. Moreau, Carron, Saisset-Schneider, Barbe, Daufy et Dron ont ensuite pris la parole, ainsi que l'ineffable maire de Baives, le citoyen Pecheux. La plupart de ces orateurs ont insisté sur la nécessité de mettre les réactionnaires à la porte de la préfecture.

M. Saisset-Schneider, lui, a prononcé une allocution insignifiante où il s'est félicité lui-même.

Le drame de la rue des Bâteliers. — L'état de la victime, Marie Deveugle, est toujours très grave.

Cette malheureuse est née à Roubaix.

L'USINE DE LA PAIX

Tandis que l'univers entier, rempli d'alarmes,
Fabrique incessamment des canons et des armes,
On est heureux de voir les paisibles travaux
Régner calmes et sûrs chez l'auteur du CONGO !
21228d *Un ami de la paix à M. Victor Vaissier.*

CONCERTS & SPECTACLES

Grand-Théâtre. — *Girofflé-Girofla*, operette en trois actes, paroles de MM. ALBERT VANLOO et EUGÈNE LETERRIER, musique de CHARLES LECOCQ.

Girofflé-Girofla est une des premières œuvres de Lecocq, et une de celles qui servirent le plus à assurer son succès. Ce n'est pourtant pas — et loin de là — la meilleure.

Mais le livret était amusant, l'action se suivait au milieu d'un fou rire, et le compositeur a prouvé de cette gaîté. Car la pièce est pour beaucoup dans les destinées d'un musicien. Audran, l'auteur si populaire de la *Mascotte*, a appris la chose à ses dépens, car il a épuisé sa verve musicale sur des pièces qui toutes depuis quelques années, ont été des *fours* gigantesques. A ne citer pour mémoire que la *Fiancée des Verts poteaux* qui ne fournit pas dix représentations aux Menus-Plaisirs de Paris.

Charles Lecocq a eu plus de chance, et c'est ce qui a fait sa fortune. De plus, il a toujours refusé catégoriquement d'écrire de la musique sur des livrets qui ne lui plaisaient pas, ce qui fait bien — un timide et un modeste — n'a jamais osé faire.

L'Hippodrome a cru devoir reprendre *Girofflé-Girofla* et nous ne nous en plaignons pas, car si les banalités sont nombreuses dans la partition, il y a quelques numéros qui frisent l'opéra-comique, comme l'air du *punch* et les couplets de Pedro.

L'interprétation de *Girofflé-Girofla* n'a rien laissé à désirer. Madame Nazat, sous son double rôle, a donné toute sa voix et s'est fait chaudement applaudir. Mlle Deschamps, qui, par complaisance, avait bien voulu représenter Pedro, a obtenu le succès qui lui est habituel. Madame Queltier a peut-être amusé une partie des spectateurs en exécutant son *chahut*, mais nous avouons avoir trouvé cette danse un peu bien exagérée, et sa mimique indigne d'une artiste comme elle. Madame Leguet est une Pasquita très correcte.

M. Louis Couvreur, sous les traits de Don Bolero d'Alcarazas, a été désopilant. Il est impossible de mieux personnifier ce mari qui tremble devant sa femme, et ne peut s'occuper sans elle, des graves fonctions qui lui incombent. Inutile de dire qu'il a chanté d'une façon amusante, les couplets : *Je vous présente un père...* M. Queltier, jeune premier role et... ténor, a fait plaisir dans le personnage de Marasquin et a chanté très congrûment ses couplets.

M. Jagorel est un Mourzouck réussi, qui chante comme toujours — avec une jolie voix et — consciencieusement.

M. Vallée s'était fait la tête de Bismarck. C'est un notaire de haute condition mais trop allemand.

PIERRE KILEM.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la réda tion.

Roubaix, le 18 janvier 1890.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je n'hésite pas à vous demander d'user de votre obligeance habituelle pour insérer la réclamation suivante :

L'administration de l'hippodrome avait autrefois adopté une excellente mesure en faisant sortir les spectateurs du « Paradis » par la porte de la rue des Longues-Haies; il en résultait une très grande garantie pour la vie des spectateurs, car une sortie dont on se sert journellement est d'abord connue du public, de plus elle est toujours en état de servir et ne risque pas d'être encombrée par exemple au moment où on en aurait besoin.

Il me semble qu'il serait prudent de rouvrir cette sortie et je pense qu'au besoin l'administration municipale pourrait l'exiger de la part de la société de l'hippodrome.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un habitué du paradis.

PETITE CORRESPONDANCE

H. R. D. — Les hommes naturalisés français doivent subir le sort parcequ'ils sont affectés à une classe de recrutement et convoqués comme tels à des périodes d'exercices de 28 et 13 jours.

R. D., lecteur assidu. — Il n'y a pas de loi qui régisse la nomination des secrétaires de mairie.

N. A. C. — L'aîné de 8 enfants peut demander à être réintégré dans ses foyers, s'il a un an de service.

C. B. Institution N.-D. des Victoires. — Votre frère ne peut-être exempté de l'année qui lui reste à faire, parce qu'il n'est pas l'aîné de la famille et que vous avez bénéficié vous-même de la loi.

La souscription Faidherbe. — *Comité Roubaisien.* — Voici la 96e liste :

Filature (Les fils d'Alfred Motte), — Vanreosbeke, 0,15. Mario Seigné, Duthoit, Florence Demy, Jean Hoogstoel, chacun 0,20. Charles Weyn, Liévin Floryn, chacun 0,30. Henri Wartel, 0,10. François Delmart, Henri Denollet, chacun 0,20. Victor Baudart, 0,15. Benoit Grard, 0,10. Liévin Viger, 0,15. Rousseau, 0,20. Assez, J. T'Kint, L. Destoppeleir, chacun 0,10. Foumelle, Dumont, chacun 0,50. Déconinck, Houset, M. Destoppeleir, chacun 0,10. Dejaghere, 0,15. Léon Voet, 0,10.

Desains, 0,10; Devos, 0,20; Hennebelle, J. Verbanwen, Coltine Harduin, Castelain, Cochieux, chacun 0,10; V. Hoogsteel, 0,25; Hoffmann, Jeanne Lecorné, Tyampens, Debuine, Penet, Heckaert, Deisalle, Léon Vincent, Déracinois, Marie Hémy, Jeanne Viger, Adolphine Viger, Dlise Vandenbussch, Wyckhuyse, Dewischer, chacun 0,10. Carpentier, Ch. Leconte, Caby, 0,10. M. Becquart, 0,50. A. Lagneau, Jules Mathon, chacun 0,25.

Louis Heuls, 0,25. Marie Pollet, L. Déberlin, M. Asperge, chacun 0,10. L. Delespaul, 0,20. Paul Seynave, 0,25. Paul Tiétard, Mestack, Lagache, chacun 0,10. Manens, 0,25. Bulteau, 0,10. Lagneau, E. Duponchelle, chacun 0,50. J.-Bte Nys, Ch. Desmarez, chacun 0,20. L. Leclercq, 0,10. Bénit, 0,20. Souris, 0,10. Lespagnol, 0,25. Ghesquière, Duponchelle, chacun 0,10. O. Nys, D. Fesse, Cock, chacun 0,20. Ch. Wabenert, 0,40. Spillers, 0,15. H. Wabenert, 0,25. Bouvignies, 0,10. Dumoulin, 0,30.

Delcambre, 0,20. Desquien, 0,10. Edouard Marche, 0,50. Suzanne Dumortier, Delcourt, H. Lepers, chacun 0,10. Ponthieu, Marie Duplat, chacun 0,50. M. Bayent, 0,20. Erchuez, 0,50. Deroubaix, Jules Lepers, J.-B. Rucquoy, chacun 0,10. C. Coutesier, E. Coutesier, chacun 0,20. Lahou, 0,25. Marie Coutsier, Romanie Coutsier, chacune 0,20. Nicolas, 0,50. Desfontaines, Jules Blin, 0,25. P. Bucquoy, Nottebaert, L. Heuls, Sidonie Heuis, chacun 0,20. Vanderscheld, Carlos Leblon, Marie Leblon, chacun 0,25. J. Leblanc, 0,30.

Marie Didier, Abbel, 0,25. C. Didier, 0,10. Desfontaines, 0,20. Cauderlier, 0,25. Martez, 0,50. Vanderlocke, 0,10. Deloutre, 0,20. Carrette père et fils, 1. Rottier, 0,20. Duquesne, 0,50. Rotier, Renard, M. Duquesne, 0,30. Vanderschaeghe, 0,15. Flore Dupire 0,50. J. Leblanc, C. Carrette, 0,10. H. Carette, Haverbeck, Bonte, 0,20. Lemaire, 0,10. Desfontaine, 0,30. F. Vanderschaeghe, 0,50. N. Vanderschaeghe, L. J.-L. Lézy, I. Marie Rosier, 0,25. Vandenberghe, J.-B. Blin, 0,50. Pierre Didier, 2,00. L. Mathon, E. Delattre, Achille Nacrin, chacun 0,10.

Etablissement Motte et Bourgeois. — Dupont 1 fr. G. Doy, H. Bouckenoogh, Louis Gras, Auguste Doy, Louis Lassalle, Pierre Delbecq, D. Bourgeois, Léon Varlet, chacun 0,50. Un anonyme 1 fr. Un anonyme, Désiré Petit, J. Rousseaux, Dujardin, Vanmelaer, L. Vannesie, P. Wibaut, Delphin Delcourt, J. Dubocquet, C. Duchy, G. Depuepe, F. Schaesaert, chacun 0,50.

C. Schaetsaert, G. Lowanguite, Achille Simon, J. Hebbelinck, Henri Hubaut, Théophile Loert, chacun 0,50. Denis Desmulier, L. Desplanque, Arthur Noclain, Henri Leclercq, Emile Lecente, E. Boudrenoogh, Jules Parent, Henri Dujardin, Désiré Werrebrouck, Desiré Coquant, Alphonse Roland, François Maillot, Toessiquel, Charles Corriaux, Auguste Debeyre, Alp. Doheul, Auguste Amoot, Jean Chantry, Victor Godin, Edouard Girard, Pierre Crommelinck, J.-B. Melliez, Hector Leclercq, chacun 0,25.

Mortier Henri, Dupont Louis, Garaezt Alfred, Delsalle Jean, Deschamps Aug., Parent Aug., Fossé Henri, Théry Alph., Dettour Jules, Dubreux Isidore, Tavernier Henri, Laverge Paul, Debril Jules, Labert J.-B., Debreux Henri, Vandamme, Dhont Léopold, Reboux Désiré, Commène Léon, Desbarbieux Arthur, Ladam Jules, Renaux Louis, Duthoit, Carrette Jules, Destombes A., Doye Clément, Doye Célestin, Donsbeck, Tahon Arthur, chacun 0,25 c.

Dhalluin, Louis Dumoulin, A. Reitzer, D. Thaon, Bruno Bertmans, G. Bonnere, J. Lemaire, Noël Crépin, Hipppolyte et Camille Nuyttens, Henri Delsalle, Henri Duleu, H. Boussemart, Léonard Ottevaere, J. Louis Delsalle, Arthur Noclain, Emile Demau, Prosper Montens, Gustave Vanhuile, Jules Vanacker, Valentin Montens, Jules Lambert, Pierre Verquali, Paul Lestienne, Jean Dufrenne, Désiré Pessé, Paul Vereux César Delplanque, Léon Lemaire, chacun 0,25.

Delbarre, Arthur Crépelle, Louis Pessé, Urbain Delhaye, Emile Maurille, Emile Desprez, Louis Blanquart, Jules Delporte, Jean Mercelot, A. Michielsens, César Lepers, Ch. Somers, Paul Lepers, Fortuné Martin, Henri Lequenne, Paul Delcour, chacun 0,25. Louis Tahon, F. Théry, chacun 0,30. Un anonyme, Henri Coelet, Désiré Delreux, Jules Banduin, Louis Michielsens, Hector Rosier, G. Duthoit, Henri Dubolpaire, J.-B. Lehembre, Louis Lassalle, Fl. Vromand, chacun 0,20.

Victor Duthoit, César Rys, Alp. Dupouty, A. Blanquart, E. Moussy, Henri Dolphiens, Joseph Segers, Louis Dujardin, Jules Archi, F. Ladam, L. Grard, Léonce Donsbeck, A. Mivesse, Emile Dambrin, L. Bonnan, Alfred Houthens, Xavier Reitzier, Adolphe Callewaert, Henri Pau, Edouard Boussemart, Jules Amauris, Pierre Dupriez, Edouard Degand, Hipp. Meunier, Henri Delmotte, Prosper Griffon, Ferd. Bourgois, Aug. Melliez, Ch. Mahieu, chac. 0,20.

E. Rodique, J.-Bte Chantry, F. Dunom, L. Vandenberghe, Jules Recart, Louis Rys, Meauberick, Louis Duleu, Rasneur, Cyrille Desprez, A. Delezenne, chacun 0,20. Urbain Morel, Alfred Lejeune, François Delhaye, Oscar Chrétien, Henri Duquenne, Pierre Vanhuile, Léopold Hoyois, C. Hernebaut, Henri Garçon, Félix Delhaye, chacun 0,15. Joseph Ménu, Louis Robart, Alphonse Logé, Deprince, Dandoyi, Louis Cornil, Henri Mulbecq, Alphonse Dambrin, chacun 0,10.

Moïse Reboux, Louis Roussel, Victor Gothier, Jules Dupont, A. Deschamps, Camille Coquerelle, Alphonse Stock, Charles Coublet, Georges Dupont, Jules Gilmant, Ed. Procureur, Henri Beulque, Louis Lelong, Joseph Flament, Polydore Deschamps, Jules Delahaye, Henri Dahes, Gustave Dahes, Victor Guevart, Jules Crble, Victor Delsalle, François Menard, Louis Leverque, J.-B. Wannem, J.-B. Demeyer, Benoit Devacre, Julien Motte, François Dereuck, Edouard Lapeau, chacun 0,10.

Deplau, Eugeni Pierre, Mousty Ernest, Desfrenne Louis, Estantemas, Durieux, Eugeni Désiré, Delabassée, Bourgoy Henri, Duleu Etienne, Dufrognoy Odon, Delcambre F., Desrumaux L., Dunem Jules, Wastine J.-Bte, Defruit Edouard, Defontaine Henri Castermanne Aug., Logé Alph., Hubaut Henri, Parent Constant, Olivier Alex., Delhaye Isaac, Ghins J.-B., Delhaye Louis, Denis J.-B., Thiérache Aug. Simon Em., Mezens Alph., chacun 0,10.

Hector Lemaire, Desmulier, Louis Pottier, Romain Vanderburck, Florent Boudin, Gustave Hcegewys, Edouard Durez, Jules Duprez, Jules Daris, Auguste Dekoninck, Paul Scache, Jules Bouckenoogh, Louis Ponthieu, Florimond Roussel, Oscar Carette, Achille Hennebaut, Hubert Parent, Alfred Théry, Louis Mahieu, Charles Verstraets, Léon Voleur, Vital Demerre, Julien Sovez, Emile Caquant, Henri Reboux, Louis Dillies, F. Soudan, Pierre Holbrecht, Palmyre Duhem, chacun 0,10.

Edmond Mulle, Jules Depaepe, Victor Albart, Louis Leclercq, Edmond Delcore, chacun 0,10. Berthe Petit. 0,50. Mme Petit, Amélia Petit, Maria Declercq, Eugénie Norguet, Maria Lhermitte, Victorine Lhermitte, Eugénie Delforge, Lucie Roger, Palmyre Salomé, Julienne Lemaire, chacune 0,25. Marie Plateaux, 0,20. Eugénie Janssonne, Julia Dubus, Hélène Bonenfant, Caroline Masurel, Sophie Bauduin, Marie Dutrieux, chacune 0,15. Sophie Dubem, Angèle Delanghe, Louise Decraene, Charlotte Merchx, Alice Ranwez, Rosalie Decraene, Céline Simon, Jeanne Willit, chacune 0,10.

NORD

La convention avec le chemin de fer du Nord. — Le Sénat a adopté :

1° En première délibération le projet de loi ayant pour objet l'approbation de la convention provisoire passée, le 31 mai 1889, entre le ministre des travaux publics et la compagnie du chemin de fer du Nord, (Lignes de Busigny à Hirson, Solesmes au Cateau, Lens à Armentières.)

2° En première délibération, le projet de loi ayant pour objet l'incorporation définitive dans le réseau de la Compagnie du Nord des lignes concédées à la compagnie du Nord-Est.

Chronique du travail. — On annonce qu'à partir du 1er février prochain une augmentation de salaire de 10 0/0 sera accordée aux ouvriers des usines de Vezin-Aulnoye.

Douai. — L'affaire Lelong est remise à la semaine prochaine, les renseignements du parquet n'étant pas encore parvenus à la Cour.

Incident à la Ménagerie Lorraine à Dunkerque. — La clôture de la foire a failli avoir lieu par un accident.

La ménagerie Lorraine avait annoncé à l'occasion de ses dernières représentations qu'une dame, Mlle Nestor, chanteuse de café-concert, rue des Capucins, entrerait dans la cage des lions.

Mlle Nestor entra bravement dimanche soir dans la cage, pendant que la dompteuse Zélica faisait travailler les fauves. Elle-même leur fit exécuter quelques exercices, mais au moment où, sortant de la cage des lions, Mlle Nestor traversant celles des hyènes, une de celles-ci se jeta sur la chanteuse, et d'un coup de gueule lui arracha une partie de ses vêtements.

Mlle Nestor ne perdit pas son sang-froid, elle fouailla vigoureusement les hyènes à coups de cravache et les força à reculer, puis elle sortit.

Mlle Nestor a été l'objet d'une véritable ovation.

PAS-DE-CALAIS

Assassinat d'un vieillard près de Boulogne-sur-Mer. — Un vieillard de 89 ans, nommé Machin, possédant 100.000 francs, a été assassiné à coups de cognée, dans son domicile, à la Watinette, près de Boulogne.

Le vol était le mobile du crime. L'assassin présumé est étranger au pays.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés que contient l'impression de leurs affiches, circulaire et réglements à la maison Alfred Reboux, rui Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

Les grèves. — Blanc-Misseron, 20 janvier. — Hier, l'assemblée générale de Jumet-Golissart a décidé la grève générale pour mercredi, si le compromis entre patrons et ouvriers n'est pas exécuté partout, comme il l'est à Amercœur, Monceau, Bayemont, Bois-d'Eville.

Aujourd'hui, de nombreux meetings ont été tenus; de nouvelles troupes sont arrivées. Des trains spéciaux sont formés dans les gares importantes, pour les transports éventuels de troupes.

Bruxelles, 20 janvier. — Dans les bassins du centre de Liége et de Mons, les équipes sont partout au complet. On ne chôme entièrement que dans quatre ou cinq charbonnages du bassin de Charleroi.

Il y a cependant encore 12.000 grévistes, car tous les autres puits chôment partiellement.

Ce matin, sur la demande de M. Debruyn, ministre de l'agriculture, M. Schneider, ingénieur en chef des mines, et M. Sabattier, député de Charleroi, se sont rencontrés avec tous les directeurs de charbonnages.

L'entrevue a duré jusque midi. A deux heures, une nouvelle réunion a eu lieu entre MM. Sabattier et Schneider et les délégués des ouvriers.

Ces messieurs, pris comme arbitres, ont exprimé l'avis que les patrons n'avaient pas exécuté, à la lettre, les engagements qu'ils avaient pris à l'égard des ouvriers. De là ces malentendus.

Un meunier assassiné. — Descente du parquet. — Une arrestation. — Le parquet de Tournai, accompagné de M. le docteur Schrevens, a fait lundi matin à Frasnes une descente relative aux faits suivants :

Dimanche, à 9 heures du matin, le sieur François Allard, meunier à Frasnes, a été assassiné à coups de fusil et à l'aide d'autres instruments. Le vol a été le mobile du crime.

Allard est mort à 5 heures, des suites de graves blessures à la tête. Il n'a pu prononcer un mot.

La police locale a fait les premières constatations. La gendarmerie a arrêté un domestique âgé de 21 ans, sur lequel pèsent de graves soupçons.

Mort de M. H. Cartuyvels, *ancien membre du Congrès.* — Samedi soir est mort, à Liége, M. Hyacinthe Cartuyvels, ancien membre du Congrès, frère de Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université de Louvain, et du chef du cabinet du ministre de l'agriculture.

Blandain. — Samedi, le sieur Comblez Ferdinand âgé de 43 ans, bûcheron, demeurant à Blandain, et qui travaille actuellement sur la route de Templeuve à Roubaix, est tombé mort en mangeant sa tartine à midi, et ce, en présence de ses compagnons de travail On croit que le malheureux Comblez a été étouffé. Il laisse une veuve avec 8 enfants.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 20 janvier.* — Marie Vanhesschen, rue Decrème, cour Degrieck, 1. — Elvire Vandenbogaerde, rue des Vélocipèdes, 10. — Georges Ghislain, rue du Tilleul prolongée, 77. — Julienne Hugue, rue Drouot, cour Bulteau, 8. — Remy Bekaert, rue de la Redoute, 115. — Jean Staelens, rue Sainte-Elisabeth, cour Lahutte, 1. — Marthe Morny, rue de Lille, 9. — Guillaume Lancelot, rue de la Conférence, cour Platel, 5. — Léon Mortier, rue du Fontenoy, cour Allers, 6, 6. — Marie Maes, rue de la Chaussée, 32. — Henri Catteau, rue de l'Hommelet, impasse Lamartine, 5. — Clara Voreux, rue de la Chaussée, 25. — Florentin Perron, Grande-Rue, cour Platel, 10. — Valentine Vandebeque, rue de l'Ermitage, 13. — Désiré Vinchant, rue de la Rondelle, cour Lestienne. — Germaine Dumortier, rue Beaurepaire, cour Degraeve, 2. — Claire Boutry, Hôtel-Dieu. — Henri Catel, Hôtel-Dieu. — *Mariages.* — Jean Delsaghe, 33 ans, employé de commerce, rue d'Alsace, 57, et Justine Vanquiez, 29 ans, tailleuse, rue du Collège, 157. — Jules Dumortier, 21 ans, tisserand, à Mouscron, et Clémentine Laurent, 23 ans, peigneuse, rue Jean-Bart, 24. — Paul Marischael, 25 ans, employé de commerce, rue de la Redoute, 17, et Zélie Darras, 25 ans, femme de chambre, rue de la Fosse-aux-Chênes, 1. — *Déclarations de décès du 20 janvier.* — Hortense Delahaye, 1 mois, rue Bernard, cour Duquesnoy, 12. — Désiré Gyselinck, 62 ans, rue Sainte-Thérèse, 46. — Henri Lisagre, 72 ans, rue de Condé, 146. — Eugène Tourson, 22 ans, rue du Grand-Chemin, 126. — Frédéric Bronck, 52 ans, rue du Tilleul, cour Bonte-Platel, 2. — Jules Vanclet, 50 ans, rue de la Lys, fort Wattel, 3. — Catherine Verhaegen, 43 ans, Hôtel-Dieu. — Agnès Ducourcelle, 7 mois, rue des Sept-Ponts. — Julien Delmotte, 62 ans, rue Lacroix, 224. — Appolonius, Collet, 44 ans, Hôtel-Dieu. — Pierre Marlot, 2 mois, Hôtel-Dieu. — Marie Hortelet, 1 mois, rue de Denain, cour Dhalluin, 11. — Rosalie Declercq, 58 ans, rue Blanchemaille, 85. — Jean Ghiot, 72 ans, rue du Collège, 154. — Marie Bulteau, 69 ans, Hospice.

WATTRELOS — *Déclarations de naissances du 15 au 18 janvier.* — Camille Vénéra, Breuil. — Emile Libbrecht, Vieille-Place. — René Le Gall, rue de Leers. — Léon Vermeuren, Crétinier. — Victorine Delnatte, Laboureur. — *Mariages.* — Joseph Gadenne, 28 ans, garçon Boulanger, et Léocadie Rasson, 25 ans, surveillante de fabrique. — Pierre Devernay, 24 ans, teinturier, et Adèle Castelain, 23 ans tisserande. — *Déclarations de décès du 15 au 18 janvier.* — Victoire Carpraux, 69 ans 7 mois, ménagère, Bailleric. — François Lepoutre, 76 ans 5 mois, sans profession, Petit-Tourcoing. — Colette Delmulle, 64 ans 11 mois, ménagère, Bailleric.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 19 janvier.* — Germaine Doutreluingne, rue de la Latte. — Berthe Hubaut, au Blanc-Seau. — *Du 20.* — Jeanne Declercq, rue de Mouvaux. — Paul Floren, au Blanc-Seau. — Gustave Voit, rue du Casino. — Clémence Lebian, rue de la Blanche-Porte. — *Mariages.* — Auguste Vergotte, 27 ans, journalier, et Pauline Coolsaet, 21 ans, bobineuse. — *Déclarations de décès du 19 janvier.* — Elisa Ducoulombier, 78 ans 9 mois, sans profession, rue Saint-Roch. — Angèle Renaard, 4 mois, rue Jean Legrand. — *Du 20.* — Pierre Nutten, 72 ans, gazier, rue de la Potente. — Adolphe Dhalluin, 56 ans, journalier, rue Nationale. — Jean-Baptiste Destombes, 66 ans, cordonnier, rue Leronge. — Hortense Lahousse, 56 ans sans profession, rue des Parvenus. — Fidèle Merlevede, 49 ans, tisserand, au Blanc-Seau. — Hermance Delplanque, 52 ans 3 mois, cabaretière, rue Notre-Dame. — Charles Meurillon, 30 ans 5 mois, tisserand, Hopital Civil. — Louis Duchamps, 77 ans, sans profession, Hospice Général. — Jean Delmotte, 64 ans 10 mois, journalier, rue de Calais. — Ludivine Catoire, 82 ans 10 mois, sans profession, rue du Bocquet.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANOVERMEREN-DECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Pauline DECLERCQ, veuve de M. Désiré VANOVERMEEREN, décédée à Roubaix, le 20 janvier 1890, dans sa soixante-et-unième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 22 courant, à 8 heures, en l'Eglise Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Blanchemaille, 85.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 22 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste SCRÈVE, boulanger, époux de Dame Flore CHATTELEYN, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1889, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 22 janvier 1890, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Adèle DERICK, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1889, dans sa 17e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 23 janvier 1890, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Hortense-Jeanne-Léonie-Joséphine VINCHON, épouse de M. Richard DESROUSSEAUX, décédée à Roubaix, le 22 janvier 1889, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les élèves de la Sagesse feront célébrer un Obit Solennel, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 23 janvier à 10 heures, pour le repos de l'âme de la Chère Sœur SAINT-GONZALÈS, Supérieure, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1890, dans sa 69e année, munie des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 27 janvier 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arnaud DESPRES, époux de Dame Florence PAU, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1889, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VARIÉTÉS

LES LOUPS

Des gaillards sur qui l'influenza me semble avoir peu de prise, ce sont les loups. Il paraît qu'on les entend hurler à l'envi dans les forêts des Ardennes et les bois du Morvan. Ils ont fait mieux dans un hameau des Charentes : à la nuit tombante, un jeune enfant, attardé devant la porte de la maison, se trouva enlevé par un loup énorme. Par bonheur, au même instant, un garçon de ferme, sortant d'une grange, assiste, ahuri, à ce rapt fantastique. Il prend aussitôt ses sabots qu'il frappe l'un contre l'autre à coups sonores et répétés ; accompagnant ce charivari du cri légendaire, poussé à pleins poumons : « Au loup! au loup! » De tous côtés on sort, armé de lumières et de gourdins. Effrayé, le fauve lâche sa victime et gagne le forêt. A une distance de cent mètres, on ramasse l'enfant sauvé.

Le loup, ce poltron classique, a parfois des audaces singulières et des familiarités vraiment impertinentes. C'était pendant le rude hiver de 1880; un loup énorme se faufile dans une maison de Normandie et se campe tranquillement devant la cheminée où pétille un grand feu. Le propriétaire, qui peut-être était membre de la Société protectrice des animaux, ne veut point trahir la confiance de cet hôte bizarre. Il lui sert, lui-même, une écuelle de pâtée que le loup engloutit comme une dragée, après quoi il décampe, d'un bond en poussant un hurlement formidable, expression énergique de sa reconnaissance. Mais, le lendemain, le fauve étant venu rôder autour des étables, le fermier lui envoie une balle dans l'épaule.

Le loup n'était plus son hôte.

Moins débonnaire que le loup de Bourgogne ou de Normandie, c'est le loup de Russie, roi des steppes et des bois, un roi vagabond et affamé, sans cesse aiguillonné par le jeûne, drapé dans sa majesté farouche comme un mendiant espagnol dans sa gueuserie, toujours à la recherche d'un dîner chimérique, palpitant et cruel, avide de carnage et de liberté, traînant dans les forêts son panache souillé de boue, faisant briller dans l'obscurité des nuits ses yeux teintés de rouge : deux flammes, deux tisons.

Il ne va jamais seul, le loup des steppes. Ils sont parfois plus de cent loups, haletants et pressés, hurlant, bondissant, courant au meurtre. A l'horizon apparaissait des points noirs et mouvants. Puis se forme, s'étend, s'allonge, je ne sais quel croissant gigantesque qui se lève, s'abaisse, ondule, approche avec une rapidité vertigineuse. C'est une bande de loups qui arrive comme un torrent, passe comme un éclair, s'évanouit comme un rêve. D'où viennent-ils? où vont-ils? interrogez les steppes...

Un jour des chasseurs traversaient un bout de la plaine déserte dans un char à bancs emporté à toute vitesse par trois vigoureux chevaux. Soudain les loups surgissent à l'horizon ; il y en a cinquante, puis deux cents, puis trois cents. Ils atteignent la voiture et l'englobent d'un croissant dont les pointes menaçantes et grouillantes sont tournées du côté des chevaux.

Si le croissant se referme tout est perdu. La vie des chasseurs est dans la main du cocher, son expérience, son adresse, sa vigueur, son sang-froid.

Par une manœuvre habile et ferme, il s'agit d'empêcher les deux pointes du croissant de se réunir en cercle de mort, et, dans un admirable instinct, les vaillants chevaux se conforment, avec une vigueur prodigieuse, à la tactique suprême du cocher.

De leur côté, les chasseurs tiennent tête aux assaillants qu'ils criblent de balles, qu'ils assomment à coups de crosse, et le loup qui tombe, étourdi ou mort, est aussitôt dévoré par ses compagnons de carnage qui se le disputent, se l'arrachent, courant toujours.

C'en est fait des chasseurs lorsque à l'horizon, se dessine une masse imposante que saluent des cris joyeux. C'est la maison du chef des chasseurs. Quelques minutes encore de la course fantastique et tout est sauvé.

La steppe s'éloigne, la maison se rapproche, les loups affamés suivent toujours, plus nombreux, plus pressés, plus ardents. Le formidable croissant s'allonge et se resserre sur les chasseurs terrifiés. Les deux bouts se touchent presque. C'est fini. La mort est là sur le seuil même de cette maison dont la grille est toute grande ouverte sur une vaste cour.

Par un effort suprême, le cocher lance ses chevaux avec une impétuosité furieuse et le char à bancs arrive dans la cour comme une avalanche. Avec lui sont entrés les loups. En un clin d'œil, les trois chevaux sont dévorés et la voiture se brise sous le poids des fauves qui déchirent les cuirs, mettent les couvertures en pièces, commencent le siège de la maison, après avoir mangé chiens, porcs, moutons, chèvres, brebis.

Des fenêtres, les chasseurs tirent sur les loups entassés. Mais bientôt il n'y a plus de munitions, on arrive aux dernières cartouches et, comme un flot furieux, la masse hurlante des loups bat les murs, les portes, les cloisons. Que faut-il pour produire une brèche, pour envahir la maison? Il faut qu'une porte fléchisse, qu'une cloison s'écroule, qu'une persienne se brise; et les mâchoires en délire s'acharnent après le bois, le plâtre, la pierre, comme si elles voul